



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/54/31
10 mars 2008



FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-quatrième réunion
Montréal, 7-11 avril 2008

PROPOSITION DE PROJET : RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Le présent document contient les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan d'élimination finale des substances de l'Annexe A (Groupe I) : (quatrième tranche) PNUD

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS République Dominicaine

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
Plan d'élimination de CFC	PNUD

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)					ANNEE: 2006
CFC: 156.2	CTC: 0	Halons: 0	BM: 21.3	TCA: 0	

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)										ANNEE: 2005			
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigération		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs à doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle		Gonflage de tabac	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC					154.7								154.7
CTC													0
Halons													0
Bromure de méthyle											21.3		21.3
TCA													

(IV) DONNEES DU PROJET		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)		CFC	311.2	269.9	252.	81.	81.	53.	0.
Coûts de projet (\$US)	PNUD	Coûts de projet		500,000.	400,000.	400,000.	211,600.	200,000.	1,711,600.
		Coûts de soutien		37,500.	30,000.	30,000.	15,870.	15,000.	128,370.
Total des fonds approuvés en principe (\$US)		Coûts de projet		500,000.	400,000.	400,000.	211,600.	200,000.	1,711,600.
		Coûts de soutien		37,500.	30,000.	30,000.	15,870.	15,000.	128,370.
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)		Coûts de projet		500,000.	400,000.	400,000.	0.	0.	1,300,000.
		Coûts de soutien		37,500.	30,000.	30,000.	0.	0.	97,500.
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)		Coûts de projet				211,600.			211,600.
		Coûts de soutien					15,870.		15,870.

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	En attente
---	-------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition
 Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de la République dominicaine, le PNUD a soumis à la 54^e réunion du Comité exécutif, une demande de financement visant la quatrième tranche du plan national d'élimination des CFC dans ce pays, dont le montant total s'élève à 211 600 \$US plus 15 870 \$US de coûts d'appui d'agence.

Historique

2. Le plan national d'élimination des CFC en République dominicaine a été approuvé à la 45^e réunion du Comité exécutif, avec le PNUD comme agence d'exécution. Ce plan entend aider le gouvernement de la République dominicaine à respecter ses obligations au titre du Protocole de Montréal, y compris l'élimination totale des CFC d'ici 2010. Pour atteindre ces objectifs, il est prévu que la République dominicaine exécute, avec l'aide du PNUD, une série d'activités portant ou non sur des investissements ainsi que des activités d'assistance technique et de renforcement des capacités. Le financement approuvé en principe pour ce plan s'élevait à 1 711 600 \$US plus 128 370 \$US de coûts d'appui d'agence.

Vérification

3. La consommation maximale vérifiée pour 2006 élevait à 168,2 tonnes PAO (170,3 tonnes métriques), soit 7 tonnes PAO de plus que les données préliminaires déclarées au début de 2007. Elle concerne essentiellement l'importation de CFC-115 qui a été constatée par les douanes mais pas par les autres autorités. D'après les données des douanes, la consommation a été vérifiée à un niveau inférieur de 83,3 tonnes PAO à la consommation maximale admissible prévue par l'Accord. Le gouvernement a déclaré en vertu de l'Article 7 une consommation de 156,2 tonnes PAO. Le PNUD a été prié de demander au gouvernement de modifier en conséquence la déclaration des données visées à l'Article 7.

Programme annuel pour 2007

4. Il semble que d'importants progrès aient été réalisés lors de la mise en œuvre du programme annuel pour 2007. Le tableau ci-dessous présente quelques indicateurs clés reposant sur la situation financière :

Dépenses prévues et effectives	Situation par rapport au plan global		Situation en 2007 : Comparaison entre les dépenses effectives et les dépenses prévues	Importance du secteur (part dans le plan global)
	Fin de 2006	Fin de 2007		
Secteur				
Formation des agents des douanes	0,0 %	41,7 %	100,0 %	12,8 %
Bonnes pratiques de réfrigération	5,0 %	60,5 %	83,3 %	17,8 %
Volet d'investissement dans l'entretien des équipements de	6,0 %	61,9 %	60,1 %	54,9 %

Dépenses prévues et effectives	Situation par rapport au plan global		Situation en 2007 : Comparaison entre les dépenses effectives et les dépenses prévues	Importance du secteur (part dans le plan global)
	Fin de 2006	Fin de 2007		
Secteur				
réfrigération				
Projet d'élimination des solvants	0,0 %	44,8 %	89,6 %	5,2 %
Unité de gestion du projet et suivi	14,9 %	86,0 %	104,7 %	9,3 %
Total	5,6 %	60,4 %	71,1 %	100,0 %

5. La formation des agents des douanes a bien avancé, avec un total de 140 agents formés. Plus de 300 techniciens ont été formés aux bonnes pratiques de réfrigération. L'achat d'équipements se poursuit et une grande partie des équipements est arrivée dans le pays. Le volet sur l'investissement, qui comprend des équipements tels que des unités de récupération et de recyclage et des kits de conversion pour les climatiseurs d'automobiles, des importations de frigorigènes de substitution et des appareils d'identification des SAO, ainsi que la formation associée à ces équipements, a vu la livraison d'une grande partie des articles prévus. Le volet sur le secteur des solvants a réalisé la première des trois évaluations prévues des utilisateurs de solvants, qui ont par ailleurs été l'objet d'une campagne d'information. L'unité de gestion du projet a entre autres produit un rapport chiffré détaillé sur le soutien au secteur de l'entretien des équipements de réfrigération.

6. La consommation maximale admissible pour 2007 s'élevait à 81 tonnes PAO, soit l'objectif de conformité défini par le Protocole de Montréal pour cette année. Les données préliminaires déclarées ont indiqué une consommation de SAO égale à 26,84 tonnes PAO, soit 33 % de la consommation maximale admissible.

Programme annuel de mise en œuvre pour 2008

7. Le programme annuel de mise en œuvre pour 2008 prévoit la formation de 140 agents des douanes et 350 techniciens ainsi que l'exécution des activités restantes du volet sur l'investissement dans le secteur de l'entretien des équipements de réfrigération. Il prévoit également une nouvelle évaluation du secteur des solvants et une deuxième campagne d'information. Il prévoit enfin un volet sur l'unité de gestion du projet.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

8. Le rapport de vérification était complet et couvrait la consommation de 2006, conformément aux exigences spécifiées pour cette tranche. La vérification a également fourni des informations sur le système d'autorisations et de quotas. La consommation s'élevait à 168,2 tonnes PAO et était donc nettement en deçà des limites prescrites par l'Accord (252,0 tonnes

PAO). Alors que le pays a délivré en 2006 des autorisations pour 245 tonnes PAO, soit 97,2 % de la consommation maximale accessible, seules 71 % d'entre elles ont été utilisées dans le cas du CFC-12 et aucune dans le cas du CFC-11. Les importations de CFC-115 ont dépassé le niveau autorisé de plusieurs tonnes, ce qui semble indiquer un problème de lutte contre la fraude.

9. Le Secrétariat a noté que, suite à l'exécution lente des programmes annuels précédents, les activités du plan d'élimination des CFC ont nettement accéléré en 2007. La sélection du directeur de l'unité de gestion du projet et son entrée en fonctions mi-2006 ont sans doute contribué à cette accélération.

10. Au moment de la rédaction du présent document, le Secrétariat examinait toujours les raisons des fortes dépenses attribuées à l'unité de gestion du projet en 2007. Selon le rapport de l'agence, plus de la moitié du montant initialement prévu a été dépensée pour l'unité de gestion, le suivi et les activités connexes, soit quatre fois plus qu'au cours des années précédentes. Le Secrétariat ne peut pas fournir de recommandation tant que cette question n'a pas été résolue et que des informations complémentaires concernant le secteur des solvants n'ont pas été reçues.

RECOMMANDATION

11. En suspens.
